ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE DES AUTO-ECOLES

Dans le cadre de l'arrêté du 12 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « Qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

Police N GFA0000838

GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION
Siège social : 8 – 10, rue d'Astorg – 75008 Paris – Bureaux : 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre.
Société anonyme au capital de 20 millions d'euros. RCS Paris B 380 810 283.
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) – 4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09.

Atteste que :
SARL ZENECO CONDUITE
30 rue Gabriel Péri -
-

38470 VINAY

Représenté par : GELABERT-CLADERA ISABELLE ET LORENTE MONIQUE
Numéro SIREN : 843058272
Numéro d'agrément préfectoral délivré le 11/06/2018.

La garantie financière précitée couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel TTC de l'année N-1 réalisé au titre desdites formations dans les conditions prévues par l'article 6- de la Convention de labellisation faisant l 'objet de l'annexe 4 de l'arrêté du 26 février 2018 modifié par l'arrêté du 12 novembre 2018 portant création du « label qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

Cette garantie financière prévoit le remboursement des prestations non consommées pour tous les contrats de formation visés ci-dessus en cours au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois.
Ce remboursement est effectué directement par le Garant au titulaire du contrat de formation.

Numéro de caution	GFA0000838
Date de prise d'effet de la caution :	01/11/2018
Période de garantie :	Du 01/01/2021 au 31/12/2021

La garantie est reconduite annuellement par tacite reconduction sauf résiliation notifiée par l'une des parties conformément aux conditions générales.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée en vertu du pouvoir de souscription accordé par **GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION** - 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre.

Toute adjonction autre que la signature et le cachet du représentant de la Compagnie est nulle et non avenue.

Strasbourg, le 16/12/2020.

april entreprise | Est
200, Avenue de Colmar
67100 STRASBOURG
☎ 03.88.65.86.40 Fax 03.88.39.62.45
N° ORIAS : 07 027 676
N° SIRET : 648 501 864 00041

Pour l'assureur par délégation.